

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1619 du Jeudi 1^{er} Octobre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



MDN



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA RÉUNIT
LES CADRES DU SERVICE SOCIAL

P. 6

RÉUNION DU GOUVERNEMENT



POURSUITE DE LA PRÉPARATION
DE LA LOI DE FINANCES 2027

P. 6

f!BDA 2026



LA BD fait son show
aujourd'hui à Alger

P. 11



VENTES EN BERNE, PUIS POLÉMIQUE...

SANSAL, QUAND LE LIVRE NE SUFFIT PLUS

P. 16

FIN DE LA SEMAINE DE HAUT NIVEAU DE L'ONU

ALGER, VOIX ACTIVE DU MULTILATÉRALISME



SOUDAN DU SUD : L'ALLOCATION DU PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE

Pp. 3 et 4

LE SAVIEZ-VOUS ?

CNAS

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES SERVICES DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, mardi dernier, une vaste campagne d'information et de sensibilisation au profit des étudiants universitaires, visant à faire connaître les services qui leur sont destinés en matière de couverture sociale, a indiqué un communiqué de la Caisse.

Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 8 octobre prochain, sous le slogan "La sécurité sociale vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire", est organisée à l'occasion de la rentrée universitaire 2026-2027 au niveau de l'ensemble des résidences et centres universitaires à travers le territoire national. Cette initiative vise à "faire connaître les services et prestations offerts par la Caisse au profit des étudiants universitaires, afin de leur assurer une couverture sociale tout au long de leur parcours universitaire", mais aussi de "promouvoir la carte Chifa virtuelle, tout en fournissant des explications détaillées sur les modalités de son utilisation pour faciliter l'accès des étudiants aux services de la Caisse en toute flexibilité et simplicité, sans avoir à se déplacer".



JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ SCOLAIRE

ÉLABORATION D'UN PLAN NATIONAL STRATÉGIQUE MULTISECTORIEL

Le ministère de la Santé a organisé, mardi dernier, la deuxième édition de la Journée nationale de la santé scolaire, au cours de laquelle ont été présentés les principaux axes du plan national stratégique multisectoriel de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire, en cours de finalisation.

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a indiqué que le plan national stratégique multisectoriel de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire, en cours de finalisation, est "l'aboutissement d'un large processus de concertation et d'évaluation engagé avec les secteurs de l'éducation nationale, de



la jeunesse et de l'intérieur pour asseoir une vision nationale intégrée répondant aux besoins réels du milieu scolaire".

A cet effet, des rencontres ont été organisées au niveau des wilayas pour "s'enquérir sur le terrain de la

situation de la santé scolaire, évaluer les programmes mis en œuvre, identifier les insuffisances et écouter les différents acteurs".

Ce plan constituera, précise le ministre, "une référence en matière d'action commune, à

travers l'établissement des priorités, la définition des responsabilités et la concrétisation des orientations nationales dans des programmes réalisables, soutenus par des mécanismes de suivi et d'évaluation". De son côté, le représentant de

l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Phanuel Habimana, a salué l'intérêt accordé par l'Algérie à la santé scolaire et la dynamique de coopération instaurée entre les secteurs concernés, tout en relevant l'importance du programme national de santé scolaire, à travers sa contribution à la prestation de services médicaux, à la vaccination, au dépistage précoce des problèmes de santé, ainsi qu'au renforcement de l'éducation sanitaire et à la promotion de modes de vie sains.

Pour sa part, la représentante adjointe de l'Unicef en Algérie, Eva Millas, a salué l'important système de santé scolaire en Algérie, qui compte plus de 2.000 unités de dépistage et de suivi et plus de 7.000 professionnels de santé scolaire. **APS**

DU 7 AU 10 OCTOBRE

SÉTIF ACCUEILLE LE SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE

La deuxième édition du Salon international de l'industrie se tiendra au Palais des expositions « El Maabouda », à Sétif, du 7 au 10 octobre prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Le responsable de la communication de la société organisatrice de l'événement, M. Naoufel Cherfi, a indiqué que ce Salon, auquel participeront des entreprises industrielles et commerciales d'Algérie, de Tunisie et d'Égypte, permettra de présenter une diversité de produits industriels et de nouer des relations d'échanges commerciaux. Le programme de cette manifestation prévoit également des rencontres entre exposants et professionnels, ainsi que des conférences animées par des experts dans les domaines de l'industrie et de l'exportation. Des séminaires destinés aux jeunes seront aussi organisés afin de les encourager à intégrer le monde de l'industrie et à investir dans ce secteur, a précisé M. Cherfi.

Selon la même source, le Salon constitue une occasion d'encourager les investisseurs algériens à renforcer la production locale et les exportations, conformément à l'orientation visant à consolider la place de l'Algérie en tant que pôle industriel de premier plan.

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

PRÉSENTATION D'INNOVATIONS NUMÉRIQUES POUR RENFORCER LA PROMOTION TOURISTIQUE À ADRAR

Des innovations numériques développées par des clubs et associations dans le domaine de la promotion touristique ont caractérisé la célébration de la Journée mondiale du tourisme dans la wilaya d'Adrar.

Organisée dans deux établissements hôteliers au centre-ville d'Adrar, la manifestation a offert aux différents opérateurs l'occasion de présenter leurs travaux et leurs contributions à la promotion touristique, a indiqué mardi dernier le directeur du tourisme et de l'artisanat d'Adrar, Abderrahmane Khouna. L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre du slogan retenu cette année pour célébrer cette journée, vise à mettre en évidence le rôle de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans la

promotion du tourisme. M. Khouna a ajouté que la wilaya d'Adrar constitue une importante destination touristique dans le Sud algérien, attirant de nombreux touristes tout au long de l'année, notamment durant la saison du tourisme saharien, une attractivité appelée à se renforcer avec l'accueil, en décembre prochain, des activités du Festival international du tourisme saharien. La manifestation a également comporté des ateliers consacrés aux moyens de valoriser la numérisation et de dynamiser la promotion touristique, ainsi que des expositions consacrées à différents produits de l'artisanat traditionnel et des circuits touristiques à travers la wilaya.

CINÉMA

LYDIA LARINI DISTINGUÉE AU FESTIVAL INDÉPENDANT DE MILAN



L'artiste algérienne Lydia Larini a remporté le prix de la meilleure interprétation féminine au Festival indépendant du cinéma de Milan, en Italie, pour son rôle dans le film algérien Hadda, réalisé par Ahmed Riad. A cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a adressé ses félicitations à l'artiste pour cette distinction, qui vient enrichir le palmarès du cinéma algérien. Le film Hadda revient sur le parcours de Hadda, infirmière et moudjahida durant la Révolution de libération nationale. Il met notamment en lumière les sacrifices des infirmières algériennes et leur contribution aux soins prodigués aux moudjahidines, ainsi qu'au soutien à la lutte nationale.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 15/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Quevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.

Amine A.
O. M.
Djaffar Chilaab
Bouid Zineb

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Site social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

FIN DE LA SEMAINE DE HAUT NIVEAU DE L'ONU

ALGER, VOIX ACTIVE DU MULTILATÉRALISME

La semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies a été marquée par une activité diplomatique particulièrement dense de l'Algérie à New York. Portée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, cette présence s'est traduite par une succession de rencontres bilatérales, de réunions multilatérales et de consultations consacrées aux principales crises et aux grands enjeux de l'heure.

À travers cette intense activité, Alger a multiplié les échanges avec des responsables représentant différentes régions et sensibilités du monde, confirmant une diplomatie qui privilégie le dialogue, la concertation et la recherche de solutions politiques aux crises. Les questions liées à la paix et à la sécurité internationales, à la situation au Moyen-Orient, aux dossiers africains et sahéliens, ainsi qu'au renforcement du système multilatéral ont occupé une place centrale dans ces contacts.

Ahmed Attaf s'est ainsi entretenu avec le président de la 81e session de l'Assemblée générale, Khalilur Rahman, qui a salué le soutien de l'Algérie aux travaux de l'Assemblée générale et son rôle dans la promotion du dialogue et des solutions pacifiques. Les échanges ont également porté sur les développements régionaux et internationaux et sur la nécessité de renforcer l'action collective face aux crises.

Le ministre d'État a également multiplié les consultations avec ses homologues et plusieurs hauts responsables internationaux. Ses rencontres avec le secrétaire d'État adjoint américain Christopher Landau, le conseiller américain Massad Boulos, ainsi qu'avec les ministres des Affaires étrangères de la Russie, de l'Espagne, de la Suède, de la République tchèque et du Niger, illustrent l'étendue de cette activité diplomatique.

Les consultations ont également concerné plusieurs partenaires arabes et africains, notamment l'Égypte, le Koweït, Oman, ainsi que différents pays du continent. Cette dimension africaine demeure particulièrement importante pour Alger, qui continue de défendre le renforcement des solutions africaines aux crises du continent, le respect de la souveraineté des États et la recherche de réponses combinant sécurité, développement et stabilité.

La question palestinienne a, elle aussi, occupé une place importante dans les démarches algériennes. À travers sa participation aux réunions arabes et internationales consacrées à la solution à deux États et à la situation au Moyen-Orient, l'Algérie a réaffirmé son attachement au respect du droit international et aux droits légitimes du peuple palestinien. Cette position s'inscrit dans la continuité de l'action menée par Alger au Conseil de sécurité durant son mandat 2024-2025. L'ONU a notamment relevé, dans un document consacré au Mouvement des non-alignés, le rôle joué par la délégation algérienne dans la défense de la cause palestinienne au sein du Conseil.

Cette présence internationale s'inscrit plus largement dans les orientations impulsées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, depuis son élection en 2019. La diplomatie algérienne a progressivement renforcé son activité sur les scènes africaine, arabe et internationale, avec



une attention particulière accordée au multilatéralisme, au règlement pacifique des conflits, au respect de la souveraineté des États et à la défense des principes de la Charte des Nations unies.

L'élection de l'Algérie comme membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2024-2025 a constitué l'un des principaux marqueurs de cette présence renouvelée. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait félicité le Président Tebboune pour cette élection et évoqué avec lui plusieurs dossiers régionaux, notamment le Sahara occidental, la Libye, le Mali, le Niger et le Sahel.

Durant ce mandat, Alger a notamment mis en avant la défense du droit international, la protection des populations civiles et la recherche de règlements politiques aux conflits. Le président de la République a, par ailleurs, continué à inscrire l'action extérieure de l'Algérie dans une approche privilégiant le dialogue et les solutions pacifiques. Cette orientation s'est également manifestée dans les relations avec les partenaires européens, africains et arabes. En juillet 2026, à titre d'exemple, Alger et Madrid ont convenu de poursuivre le dialogue et de soutenir les efforts onusiens et multilatéraux en faveur de solutions pacifiques aux crises et aux conflits.

Sur le continent africain, cette dynamique s'est accompagnée d'un engagement accru de l'Algérie dans les mécanismes de paix et de sécurité de l'Union africaine. Le Président Tebboune a notamment été chargé de responsabilités continentales dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. En septembre 2026, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a salué ses efforts dans ce domaine, en sa qualité de Champion de

l'Assemblée générale des Nations unies. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre d'État a souligné que cette commémoration constituait une occasion pour la communauté internationale de renouveler son engagement en faveur de la préservation de la dignité humaine, de la promotion de l'égalité et de la lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination.

Ahmed Attaf a insisté sur la nécessité d'une véritable volonté politique et d'une solidarité globale pour honorer les engagements de la Déclaration de Durban, en mettant en garde contre la sélectivité et le double standard. Il a également plaidé pour une approche structurelle et globale de la justice réparatrice, présentée comme une voie vers la réconciliation, l'équité et le respect mutuel.

Le ministre d'État a, par ailleurs, appelé à veiller à ce que les technologies et l'espace numérique soient mis au service de l'être humain, en empêchant leur utilisation pour propager les discours de haine et de racisme ou porter atteinte à la dignité humaine et aux droits de l'Homme.

ENTRETIEN ATTAFF-GUTERRES

Au terme de sa participation aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e Session de l'Assemblée générale, Ahmed Attaf a rencontré le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Cette rencontre a permis de passer en revue l'état des relations internationales et d'examiner les principaux défis auxquels sont confrontés le multilatéralisme et l'Organisation des Nations unies dans un contexte marqué par la multiplication des crises et des tensions à travers le monde.

Les deux parties ont également abordé les efforts visant à favoriser la désescalade et à renforcer la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient et dans le Golfe, ainsi que les efforts des Nations unies en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique.

Les entretiens ont enfin porté sur l'évolution du processus de négociation concernant la question du Sahara occidental et sur les perspectives de relance du processus onusien, en vue de parvenir à un règlement politique du conflit conformément aux résolutions pertinentes et aux principes de la légalité internationale.

ATTAFF À LA RÉUNION DE DURBAN

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté

ALGER 16

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LORS DU SOMMET VIRTUEL
DU COMITÉ DE HAUT NIVEAU DE L'UA SUR LE SOUDAN DU SUD (C5)

POUR LA PAIX ET DES ÉLECTIONS CONSENSUELLES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi dernier, une allocution aux participants au Sommet virtuel du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur le Soudan du Sud (C5), lue en son nom par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, en visioconférence. En voici la traduction APS :

"Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur le plus noble des Messagers, - Excellence Monsieur Matamela Cyril Ramaphosa, président de la République d'Afrique du Sud et président du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan du Sud (C5), - Excellence Monsieur Salva Kiir Mayardit, président de la République du Soudan du Sud, - Excellences chefs d'Etat et de gouvernement, - Madame Selma Malika Haddadi, vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, - Monsieur Jakaya Kikwete, haut-représentant de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique et envoyé spécial pour le Soudan du Sud,

- Mesdames et Messieurs,

J'ai tout d'abord l'honneur d'adresser mes plus vifs remerciements à son Excellence le président de la République d'Afrique du Sud, pays frère, pour sa sage conduite des travaux de notre auguste Comité (C5), ainsi que pour son initiative de convoquer ce Sommet dans cette conjoncture cruciale et délicate que traverse ce pays frère, à l'approche de l'importante échéance présidentielle prévue dans à peine trois mois.

Je ne manquerai pas non plus de renouveler, au nom du gouvernement et du peuple algériens, mes plus sincères condoléances et mes sentiments de profonde compassion au gouvernement et au peuple de la République démocratique fédérale d'Éthiopie, pays frère, suite à la lâche embuscade qui a ciblé, le 24 août dernier, des éléments des forces onusiennes de maintien de la paix. Nous réitérons aussi notre ferme condamnation de cette lâche attaque.

Excellences,

Le Soudan du Sud se trouve au seuil d'une étape charnière à l'approche du processus électoral, dont l'aboutissement constituera un moment déterminant dans l'histoire de cet Etat. Ces élections, que le peuple du Soudan du Sud attend avec une grande impatience, font face à des défis chroniques et réels, avec le risque de remettre en question les acquis enregistrés ces dernières années.

Malgré les efforts soutenus déployés cette année par l'Union africaine, que nous saluons vivement, et malgré l'engagement ferme des autorités de transition à aller de l'avant dans le processus électoral, qui a connu quelques progrès, notamment l'enregistrement des partis politiques et l'introduction d'amendements techniques à deux (2) clauses de l'Accord de paix redynamisé, la situation sur le terrain demeure préoccupante à tous les niveaux : politique, sécuritaire et humanitaire. Le blocage politique entre les signataires de l'Accord de paix redynamisé a un impact considérable sur l'ensemble du processus de transition et sur l'avenir même de l'Accord. Il est somme toute évident que sans ressources, sans consensus politique et sans paix durable, la gravité de la situation demeure.

Notre devoir aujourd'hui est de soutenir ce pays frère à aller de l'avant dans ce processus visant à mettre fin à la crise interne qui perdure, à travers une évaluation claire de la situation actuelle et la détermination des mesures d'urgence que nous devons prendre.

Partant de notre conviction profonde que l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (R-ARCSS) demeure le cadre politique légitime et à même de permettre de surmonter la crise actuelle, et que le peuple sud-soudanais est le seul à pouvoir décider de son avenir :



● **L'Algérie appelle les parties sud-soudanaises à privilégier un dialogue politique inclusif et constructif dans l'intérêt national supérieur.**

● **Alger exhorte les autorités de transition à accélérer la préparation des élections et à publier une feuille de route réaliste et consensuelle.**

● **L'Algérie réaffirme sa solidarité avec le peuple sud-soudanais et sa disponibilité à apporter un soutien logistique et technique au processus électoral.**

Premièrement, l'Algérie appelle toutes les parties signataires de l'Accord revitalisé à s'engager activement et positivement dans un dialogue politique inclusif et constructif dans lequel l'intérêt national supérieur doit primer sur les considérations conjoncturelles. Dans ce cadre, nous saluons vivement l'initiative présentée par la République d'Afrique du Sud, pays frère, en sa qualité de présidente du groupe C5, d'accueillir un dialogue politique entre les parties signataires de l'Accord revitalisé, que nous considérons comme une étape extrêmement importante.

Deuxièmement, elle appelle toutes les parties à s'engager dans des processus d'apaisement, à cesser toutes les hostilités sur l'ensemble du territoire, à relever les défis sécuritaires et à unifier les forces.

Troisièmement, mon pays invite les autorités de transition à accélérer la mobilisation du financement national nécessaire aux institutions électorales et à

publier une feuille de route électorale réaliste et consensuelle, de nature à rassurer l'ensemble des acteurs politiques, ainsi que le peuple sud-soudanais.

Quatrièmement, l'Algérie exhorte les Etats membres de l'Union africaine et les partenaires internationaux à faire preuve de responsabilité, à honorer leurs engagements et à apporter des contributions concrètes pour combler le déficit de financement du processus électoral avant le mois d'octobre prochain, conformément à l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité dans son dernier communiqué. Cinquièmement, et enfin, elle appelle la communauté internationale à intensifier le soutien humanitaire d'urgence aux populations affectées et à garantir un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'engagement de l'Algérie envers le Soudan du Sud n'est pas conjoncturel. Il s'agit d'un engagement constant et de principe, qui s'est concrètement traduit dans de nombreuses situations. En renouvelant, depuis cette tribune, la pleine solidarité de l'Algérie avec ce pays frère dans sa démarche visant à parachever la construction de ses institutions, mon pays réaffirme sa disponibilité à apporter le soutien logistique et technique nécessaire pour accompagner les autorités et les instances électorales sud-soudanaises durant cette étape cruciale.

En conclusion, nous appelons cet auguste Sommet à adresser un message africain fort et unifié, exprimant notre pleine solidarité avec le peuple sud-soudanais et réaffirmant notre engagement collectif à l'accompagner vers la paix et la stabilité. La réussite du Soudan du Sud dans l'instauration de la sécurité est un succès pour toute l'Afrique. Notre responsabilité collective nous commande de faire front uni aux côtés de nos frères dans ces circonstances délicates.

Je vous remercie de votre aimable attention."

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE

LE SG DE L'OPEP SALUE L'ENGAGEMENT CONSTANT DE L'ALGÉRIE

Dix ans après l'Accord d'Alger, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, revient sur le rôle déterminant de l'Algérie dans l'émergence de l'alliance OPEP+. Dans un entretien accordé à l'Algérie Presse Service (APS), il a souligné l'importance de cette initiative dans le renforcement de la coordination entre les pays producteurs, tout en plaçant pour la pérennité de cette coopération face aux mutations économiques et géopolitiques et à la progression attendue de la demande mondiale de pétrole.

Dans son intervention médiatique, le responsable a qualifié la contribution algérienne de « déterminante et historique », estimant que l'accord conclu il y a dix ans a permis de favoriser le rééquilibrage du marché pétrolier mondial après une longue période d'instabilité. Au-delà de ses effets sur les marchés, cette initiative a surtout ouvert la voie à un cadre de concertation élargi, fondé sur le dialogue et la coordination des décisions de production.

Pour Haitham Al Ghais, la portée de l'Accord d'Alger dépasse le cadre d'une entente ponctuelle entre producteurs. Il en constitue le « premier jalon » de la Déclaration de coopération de l'OPEP+, devenue depuis un mécanisme central de coordination au service de la stabilité du marché pétrolier mondial.

Le secrétaire général de l'Organisation a insisté sur le caractère inédit de cette démarche, qui a permis de réunir des pays aux intérêts et aux réalités économiques différents autour d'un objectif commun. Il a ainsi présenté cet accord comme un « cas d'école historique de la diplomatie énergétique et pétrolière », soulignant qu'il pourrait être étudié dans les universités et les instituts spécialisés, tant le consensus entre un grand nombre de producteurs représentait un défi diplomatique.

L'accord est intervenu dans un contexte international particulièrement difficile, marqué par une forte baisse des prix du pétrole, des perturbations persistantes du marché et un recul des investissements dans le secteur. Face à cette situation, les pays membres de l'OPEP et dix producteurs non-membres ont engagé un dialogue destiné à rapprocher leurs positions et à coordonner leurs efforts.

Pour Haitham Al Ghais, la contribution de l'Algérie s'inscrit dans la continuité de son engagement en faveur du dialogue pétrolier international. Le pays a notamment accueilli des réunions et contribué à des décisions qui ont jalonné l'évolution de la coopération entre producteurs.



Le responsable de l'OPEP a également salué la continuité de l'engagement algérien au sein des mécanismes de l'alliance. Cette participation concerne aussi bien le suivi de la mise en œuvre des engagements que l'évaluation de l'évolution du marché et les travaux des groupes réunissant les pays participant aux ajustements volontaires de production.

Cette implication témoigne, selon lui, de la volonté de l'Algérie de maintenir un dialogue régulier entre les pays producteurs et de contribuer à la consolidation d'un cadre de coopération durable.

S'agissant des résultats obtenus, Haitham Al Ghais a mis en avant la capacité de la Déclaration de coopération à contribuer au rééquilibrage du marché et à maintenir les stocks pétroliers mondiaux à des niveaux qu'il juge acceptables. Il a, dans ce contexte, souligné la nécessité de préserver ce mécanisme, qui a permis aux producteurs de faire face à plusieurs épisodes de perturbation. La pérennité de cette

coordination apparaît d'autant plus importante que les marchés énergétiques restent exposés aux fluctuations économiques, aux tensions géopolitiques et aux incertitudes entourant la sécurité des approvisionnements. Pour le secrétaire général de l'OPEP, la coopération entre producteurs demeure un instrument nécessaire pour accompagner les évolutions du marché et favoriser davantage de visibilité dans un environnement international changeant.

UNE COOPÉRATION APPELÉE À S'ÉLARGIR

Au-delà des décisions relatives à la production, le cadre de coopération issu de l'Accord d'Alger s'est progressivement étendu à d'autres domaines. Haitham Al Ghais a notamment cité les échanges d'expertise, le transfert de technologies, les études, la recherche et le dialogue sur les questions énergétiques et climatiques.

Cette évolution traduit un élargissement des sujets abordés au sein de l'alliance OPEP+, dont les travaux ne se

limitent plus à la coordination des niveaux de production. Le partage des connaissances et l'analyse des transformations du secteur occupent également une place dans les échanges entre les pays participants.

Sur le plan des perspectives énergétiques, le secrétaire général de l'OPEP table sur une croissance économique mondiale à des niveaux satisfaisants, accompagnée d'une progression de la demande de pétrole. À long terme, les tendances démographiques et l'expansion attendue de l'activité économique devraient, selon lui, soutenir une hausse de la consommation énergétique.

Haitham Al Ghais a notamment évoqué les perspectives de croissance démographique à l'horizon 2050, ainsi que le développement des économies émergentes et en développement, qui devraient contribuer à l'augmentation des besoins mondiaux en énergie.

Selon les projections qu'il a présentées, l'économie mondiale pourrait doubler de taille par rapport à son niveau actuel d'ici à 2050. Dans le même temps, la demande mondiale de pétrole pourrait atteindre 124 millions de barils par jour, contre environ 105 millions actuellement.

Ces perspectives soulignent l'importance des choix d'investissement et des mécanismes de coordination dans les années à venir. Elles renvoient également aux enjeux de sécurité des approvisionnements et à la capacité des producteurs à accompagner l'évolution de la demande dans un contexte énergétique en transformation.

Dix ans après l'Accord d'Alger, le message porté par Haitham Al Ghais est celui de la continuité : maintenir le dialogue entre producteurs, consolider les mécanismes de coopération et adapter les réponses collectives aux nouvelles réalités du marché pétrolier. Une dynamique dans laquelle l'Algérie entend conserver sa place, en s'appuyant sur son expérience diplomatique et son engagement au sein de l'OPEP+.

G. Salah Eddine

COMMENTAIRE

L'empreinte d'Alger

Dix ans après son adoption, l'Accord d'Alger continue de résonner dans les équilibres du marché pétrolier mondial. En qualifiant cet accord de « tournant stratégique », l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) rappelle surtout la portée d'une démarche qui avait dépassé, dès son origine, la seule réponse à une conjoncture difficile. L'enjeu était de créer les conditions d'une action collective entre producteurs confrontés à des déséquilibres profonds du marché. En septembre 2016, la rencontre d'Alger avait ainsi ouvert la voie à une nouvelle forme de coordination entre les pays de l'OPEP et leurs partenaires.

Dans un contexte marqué par la chute des cours, l'abondance de l'offre et les incertitudes pesant sur la demande, la recherche d'un équilibre ne pouvait plus reposer sur des décisions isolées. Le dialogue entre producteurs s'est progressivement imposé comme un instrument permettant d'adapter les politiques de production à l'évolution du marché. C'est précisément cette dimension que souligne au-

jourd'hui l'OAPEC. L'expérience accumulée depuis l'Accord d'Alger a montré que la stabilité du marché repose moins sur des réponses ponctuelles que sur une capacité permanente de concertation. Le mécanisme OPEP+ s'est ainsi construit autour du suivi de l'offre et de la demande, des niveaux de stocks et des investissements, avec l'objectif d'apporter des réponses adaptées aux différentes phases de volatilité.

L'intérêt de cette expérience dépasse d'ailleurs la seule question des prix. Un marché plus prévisible constitue un élément important pour les investissements énergétiques, la sécurité des approvisionnements et la capacité des économies productrices et consommatrices à anticiper les évolutions du secteur.

Dans cette perspective, la coopération entre producteurs ne se résume pas à la défense d'intérêts nationaux séparés, mais participe à la recherche d'un équilibre collectif. Pour l'Algérie, la reconnaissance de cette portée stratégique revêt une dimen-

sion particulière. L'Accord d'Alger constitue l'un des marqueurs de son action dans le domaine énergétique et de sa capacité à favoriser le dialogue entre différents acteurs. Le choix d'Alger comme lieu de cette étape décisive avait donné une visibilité particulière à une diplomatie énergétique fondée sur la concertation et la recherche de compromis.

Dix ans plus tard, alors que le marché pétrolier demeure exposé aux tensions géopolitiques, aux mutations de la demande, aux évolutions technologiques et aux incertitudes économiques, la logique née à Alger conserve donc toute son actualité. La principale leçon de cette décennie tient dans la nécessité d'une coordination capable de s'adapter aux transformations du marché.

L'Accord d'Alger apparaît ainsi non seulement comme un épisode important de l'histoire récente du pétrole, mais comme le point de départ d'un cadre de dialogue qui continue de structurer les relations entre producteurs.

ALGER 16

MDN

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA RÉUNIT LES CADRES DU SERVICE SOCIAL

Le général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, hier au Cercle national de l'Armée, à Beni Messous, une réunion de travail avec les cadres et personnels de la Direction du Service social du ministère de la Défense nationale.



PHOTO : MDN

À l'entame, et après la cérémonie d'accueil, donnée par le directeur du Service social par intérim, Monsieur le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation, qui a été suivie via visioconférence par les cadres et les personnels de la Direction, déployés au niveau de ses structures à travers les six Régions militaires, lors de laquelle il a souligné que la prise en charge sociale multiformes des personnels constitue un investissement stratégique dans la ressource humaine, qui forme la colonne vertébrale de l'institution militaire : « Cette rencontre que je tiens aujourd'hui avec vous, cadres et personnels de la Direction du Service social, s'inscrit dans le cadre de l'approche

communicationnelle que j'adopte avec les différentes composantes de l'Armée nationale populaire, afin de vous donner une série d'instructions et d'orientations, portant globalement sur l'importance d'améliorer la performance de cette importante Direction et de hisser la prise en charge sociale de nos personnels aux niveaux escomptés. En effet, la disponibilité du militaire et ses aptitudes au combat sont étroitement liées à ses conditions sociales et de vie. Lorsque le combattant se sent entouré d'attention et de prise en charge, ce sentiment se transforme en une motivation pour consentir davantage d'efforts dévoués dans l'accomplissement de ses missions de préparation et de combat, quelle qu'en soit la difficulté.

Dès lors, la prise en charge sociale sous ses multiples formes, à savoir le logement, la couverture médicale et les structures d'accueil offrant des prestations de qualité, ne constitue plus un service secondaire, mais s'impose comme un investissement stratégique dans la ressource humaine, qui forme la colonne vertébrale de notre institution militaire. » Le général d'Armée a souligné, à l'occasion, que les réalisations accomplies sur le plan social au sein de l'Armée nationale populaire témoignent de la détermination du Haut Commandement à atteindre les objectifs escomptés dans ce secteur vital : « À cet égard, il convient de réaffirmer que les réalisations concrétisées sur le terrain, au cours des dernières années, au niveau du

secteur des prestations sociales, témoignent de notre ferme détermination au sein de l'Armée nationale populaire, sous la supervision de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale à atteindre les objectifs escomptés dans ce domaine, notamment en matière de réalisation de plusieurs infrastructures sociales modernes, en sus d'une ressource humaine spécialisée et qualifiée, pour gérer ces infrastructures selon les normes en vigueur, car toute infrastructure, aussi moderne soit-elle, ne saurait remplir pleinement son rôle qu'à travers une ressource humaine compétente et dévouée. »

Ensuite, le général d'Armée a suivi un exposé présenté par le directeur du Service social par intérim, portant sur l'état d'avancement du plan de développement de la Direction, ainsi qu'un état des lieux sur les futurs projets au niveau des structures sociales de l'ANP. À l'issue de la réunion, le général d'Armée a écouté les interventions des cadres du Service social, avant de leur donner des instructions et des orientations portant, essentiellement, sur la nécessité d'améliorer les prestations et les méthodes de travail, en vue de promouvoir la qualité de la prise en charge sociale des personnels.

R. N.

BILAN DE L'ANP : ARRESTATION DE 4 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES EN UNE SEMAINE

Quatre (4) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période allant du 23 au 29 septembre courant, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multifforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 23 au 29 septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui démontrent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente

de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (4) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 42 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 91 kilogrammes de kif traités provenant des frontières avec le

Maroc, alors que 609.661 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires". "À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté 113 individus et saisi 31 véhicules, 123 groupes électrogènes, 86 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 9 autres individus ont été appréhendés et deux pistolets mitrailleurs, 6 fusils de chasse, 25.580 litres de carburants, 16 quintaux de tabacs ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes", ajoute le communiqué.

RÉUNION DE GOUVERNEMENT POURSUITE DE LA PRÉPARATION DE LA LOI DE FINANCES 2027

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier à Alger une réunion du Gouvernement consacrée notamment à l'examen de l'avant-projet de loi de finances pour 2027, un texte qui doit traduire les priorités économiques et sociales de l'État et définir les principaux axes de son action budgétaire pour l'année à venir, a indiqué un communiqué. Les travaux ont débuté par l'examen d'une communication portant sur le bilan de la mise en œuvre des décisions prises lors du dernier Conseil des ministres présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette première séquence a permis de faire le point sur l'état d'avancement des mesures arrêtées au sommet de l'exécutif, avant l'examen du projet budgétaire. Par le biais de cet avant-projet, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des orientations présidentielles, en privilégiant une approche axée sur le renforcement de la croissance, l'accélération de la diversification économique et la consolidation de l'investissement productif. L'enjeu consiste à soutenir la dynamique de développement national, tout en veillant à

préserver les équilibres sociaux et le pouvoir d'achat des citoyens. Dans cette perspective, le texte prévoit de poursuivre et de renforcer le soutien aux investissements productifs ainsi qu'à la réalisation des projets structurants. Une attention particulière devrait être accordée aux opérations présentant un impact significatif sur le développement économique et social, avec pour objectifs de densifier le réseau national d'infrastructures, d'améliorer l'aménagement du territoire et de réduire les coûts logistiques. Ces orientations s'inscrivent dans la volonté des pouvoirs publics de consolider les capacités productives du pays et de créer des conditions plus favorables à l'activité économique. La réalisation des projets structurants et l'amélioration des infrastructures constituent, à cet égard, des leviers essentiels pour accompagner le développement des territoires et renforcer les conditions d'exercice des activités économiques. Le volet social occupe également une place centrale dans les orientations annoncées. L'avant-projet de loi de finances prévoit la poursuite des efforts

destinés à préserver le pouvoir d'achat et à répondre aux besoins des citoyens, notamment à travers la consolidation des mécanismes de soutien et la continuité des programmes publics dans les secteurs prioritaires. L'éducation, la santé, l'habitat et les infrastructures figurent parmi les domaines concernés par cette démarche. Le maintien de l'effort public dans ces secteurs traduit la volonté affichée de concilier les impératifs de développement économique avec la prise en charge des besoins sociaux et le renforcement de la cohésion nationale.

ATTIRER LES INVESTISSEURS

Au-delà des orientations budgétaires et sociales, l'avant-projet prévoit également des mesures visant à améliorer le climat de l'investissement et à renforcer l'accompagnement des opérateurs économiques. Parmi les dispositifs évoqués figure la mise en service du Guichet unique de l'investissement, approuvé par le président de la République, dans le cadre des efforts engagés pour faciliter les démarches des investisseurs et améliorer la coordination

administrative.

La modernisation de l'administration et l'amélioration de la mobilisation des ressources publiques constituent un autre axe du texte. Les mesures envisagées portent notamment sur la simplification des procédures, le renforcement de la conformité fiscale et la poursuite de la transformation numérique de l'administration.

À travers ces différents leviers, les pouvoirs publics entendent améliorer l'efficacité de l'action administrative, faciliter les relations entre l'administration et les opérateurs économiques et renforcer la mobilisation des ressources nécessaires au financement des politiques publiques. L'avant-projet de loi de finances pour 2027 sera soumis au prochain Conseil des ministres pour adoption. Cette échéance constituera une étape supplémentaire dans la préparation du cadre budgétaire de l'année prochaine, appelé à articuler les objectifs de croissance et de diversification économiques avec les exigences de soutien à l'investissement et de préservation du pouvoir d'achat.

G. Salah Eddine

INCUBATEURS D'ENTREPRISE UNE COMMISSION POUR RENFORCER LA COORDINATION

L'installation de la commission intersectorielle chargée du suivi des incubateurs d'entreprise a eu lieu, jeudi dernier, avec pour ambition de renforcer la coordination entre les différents départements ministériels concernés et les acteurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Cette nouvelle instance doit notamment contribuer à améliorer l'efficacité des structures d'accompagnement des start-up et à mieux harmoniser les dispositifs mis à leur disposition, indique un communiqué du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

La mise en place de cette commission a été supervisée, au siège du ministère, par le ministre du secteur, Noureddine Ouadah. Elle a réuni des représentants de plusieurs départements ministériels, ainsi que des acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial, avec pour objectif de favoriser une approche plus coordonnée de l'accompagnement des entreprises innovantes.

Parmi ses principales missions figurent l'harmonisation des visions et le renforcement du partage d'informations entre les différents secteurs concernés. La commission devra veiller à une meilleure circulation des données relatives aux initiatives et programmes destinés aux incubateurs, afin de permettre une utilisation plus cohérente et complémentaire des dispositifs existants. L'instance devra également travailler à la définition de critères communs permettant de mesurer plus précisément les performances des incubateurs. Il s'agit

notamment d'établir des objectifs et des indicateurs d'évaluation cohérents, susceptibles de faciliter le suivi de leurs activités et d'améliorer progressivement la qualité des services proposés aux porteurs de projets.

Cette démarche doit également permettre d'identifier les besoins des structures d'accompagnement et de mieux apprécier leur capacité à répondre aux différents étapes de développement des start-up, de l'émergence de l'idée jusqu'à la consolidation du projet.

CRÉER DAVANTAGE DE SYNERGIES

La commission entend, par ailleurs, renforcer la complémentarité entre les incubateurs publics et privés, à travers une coordination plus étroite sur le terrain et un échange régulier d'expériences. Le partage des savoir-faire entre les différentes structures d'accompagnement constitue, dans ce cadre, un autre axe de



travail. Il doit favoriser la diffusion des bonnes pratiques, la valorisation des expériences réussies et l'émergence de méthodes d'accompagnement adaptées aux besoins des entrepreneurs et aux évolutions de l'écosystème de l'innovation.

Au-delà de la coordination institutionnelle, cette démarche vise à créer davantage de passerelles entre les différents acteurs intervenant dans l'accompagnement entrepreneurial et à favoriser une dynamique collective autour des projets

innovants. La mise en place de cette commission s'inscrit dans les efforts engagés par le secteur pour renforcer les infrastructures et les mécanismes d'accompagnement dédiés aux start-up et aux projets innovants. L'objectif est de contribuer à un environnement plus structuré, capable d'accompagner les entreprises dans leur développement et de renforcer leur capacité à inscrire leurs activités dans la durée.

Abir Menasria

M. ABDEL FATTAH HARIZI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LEANCUBATOR, À ALGER16 :

«LA JEUNESSE A UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ ÉCONOMIQUE»

Entre essor des start-up, transition verte et montée en puissance des critères ESG, l'économie algérienne explore de nouveaux leviers de croissance. Quel rôle l'innovation durable peut-elle jouer dans cette transformation et quelles opportunités offre-t-elle à la nouvelle génération d'entrepreneurs ?

Pour décrypter ces enjeux, Alger16 a rencontré, lors de l'EGS Summit 2026, M. Abdelfattah Harizi, directeur général de Leancubator,

premier incubateur privé de start-up en Algérie. Acteur de l'open innovation et de la Green et Blue Tech, l'incubateur a accompagné plus de 350 start-up et formé des milliers d'entrepreneurs à travers le pays. Dans cet entretien, Abdelfattah Harizi est revenu sur les mutations de l'écosystème entrepreneurial algérien, la place de l'ESG et les perspectives de l'innovation durable.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ABIR MENASRIA

Alger16 : Vous avez organisé la première édition du Sommet d'excellence en matière de durabilité et de responsabilité. Quels sont les enjeux et les sponsors de ce sommet ?

M. Abdelfattah Harizi : Nous avons organisé la première édition du Sommet d'excellence en matière de durabilité et de responsabilité (Sommet d'excellence ESG), sous l'égide du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, du ministère du Tourisme et du ministère de la Formation professionnelle, en partenariat avec plusieurs institutions publiques et privées, ainsi qu'avec des partenaires internationaux tels que l'Union européenne



en Algérie et l'UNICEF Algérie.

Quels sont les principaux objectifs que vous souhaitez atteindre grâce à cette plateforme ?

Nous souhaitons que ce sommet serve de plateforme de rencontres, de consultations et de partenariats entre les acteurs économiques et institutionnels, ainsi qu'avec les experts et les innovateurs. Nous prévoyons la participation de plus de 150 décideurs intéressés par les critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Quelle est, selon vous, l'importance des normes ESG pour les entreprises aujourd'hui, d'un point de vue juridique et économique ?

Ces facteurs sont désormais obligatoires en vertu des législations locales et internationales. Les entreprises doivent protéger l'environnement et assumer une responsabilité sociale qui respecte les valeurs de la communauté et favorise des relations solides avec celle-ci, en plus de mettre en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

Aujourd'hui, les entreprises qui intègrent efficacement ces facteurs sont plus compétitives sur les marchés internationaux, y ont un meilleur accès et sont plus susceptibles d'obtenir des financements. Lorsqu'une entreprise manque de fonds d'investissement pour financer sa croissance, néglige sa responsabilité environnementale ou présente une mauvaise gouvernance, sa capacité à se développer et à être compétitive s'en trouve compromise. Ces facteurs sont devenus essentiels aujourd'hui, et l'on peut citer la législation algérienne en vigueur concernant les déchets et les investissements, ainsi que la loi relative à l'innovation ouverte et à la recherche.

Quel est le lien entre innovation et durabilité, notamment pour les start-up ?

En intégrant l'innovation à la durabilité, nous renforçons

notre compétitivité économique, tant au niveau national qu'international, et facilitons l'accès aux marchés internationaux.

Pour les start-up, nous proposons des solutions alliant innovation et durabilité, car ces deux aspects sont indissociables.

L'innovation doit être durable, car elle doit prendre en compte l'environnement et le changement climatique. Nous avons constaté l'ampleur des dégâts causés par les incendies en Algérie l'été dernier, également liés au changement climatique.

Aujourd'hui, l'innovation ne peut être ni néfaste pour l'environnement ni néfaste pour la société. Par essence, elle doit apporter une valeur ajoutée durable à la société et à l'économie.

Comment Leancubator accompagne-t-il les entreprises dans ce contexte ?

Nous associons l'innovation, qui est primordiale pour nous, à la durabilité. Autrement dit, nous associons durabilité et innovation. C'est une condition essentielle à l'engagement, une condition qui soutient les institutions, qu'elles soient émergentes ou établies, car elles doivent être liées à l'innovation et à l'environnement. Naturellement, innovation et durabilité englobent les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance.

Aujourd'hui, partout dans le monde, y compris en Algérie, nous constatons que nous sommes, par nature, un État social. Notre nature et notre climat nous imposent de préserver l'environnement pour les générations futures, et nous devons fournir aux entreprises des solutions pour renforcer leur compétitivité.

Comment décrivez-vous la situation actuelle en Algérie et les lois qui encadrent le soutien à la jeunesse et aux institutions émergentes ?

Aujourd'hui, pour moi, la jeunesse algérienne a une réelle opportunité économique, car de nombreuses lois et mécanismes encouragent désormais l'investissement des jeunes dans l'innovation et la durabilité.

Et bien sûr, nous œuvrons pour les soutenir dans ces voies avec tous les moyens dont nous disposons et grâce à tous les mécanismes que nous développons quotidiennement pour les jeunes innovateurs.

Ab. M.

PLAN D'ACTION EN BIODIVERSITÉ 2025-2030 LA PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES, UN ENGAGEMENT

L'Algérie entend renforcer ses engagements en faveur de la préservation de son patrimoine naturel. Elle a déposé sa Stratégie nationale et son Plan d'action en matière de diversité biologique pour la période 2025-2030, auprès du Secrétariat de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB), a annoncé mardi dernier la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, lors d'une cérémonie organisée au Jardin d'essai à Alger.

Au-delà de la portée institutionnelle de cette démarche, ces deux documents sont appelés à servir de feuille de route pour la préservation des écosystèmes, la protection des espèces menacées et l'utilisation durable des ressources naturelles. L'enjeu consiste notamment à mieux concilier les impératifs de développement avec la nécessité de préserver les équilibres écologiques dans un contexte où la dégradation des milieux naturels et la disparition des habitats constituent des défis majeurs. Dans son allocution, Kaouter Krikou a souligné que le dépôt de cette stratégie traduit l'engagement de l'Algérie à respecter ses obligations internationales au titre de la Convention sur la diversité biologique, ratifiée en 1995. Il marque également l'alignement de la démarche nationale sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui fixe des objectifs internationaux en matière de conservation et d'utilisation durable du vivant. L'élaboration de cette stratégie repose sur une approche participative associant les représentants des différents départements ministériels, les organismes nationaux et internationaux concernés, ainsi que des experts et des spécialistes du domaine. Cette concertation vise à inscrire la préservation de la biodiversité dans une démarche transversale, qui ne se limite pas au seul secteur de l'environnement. La mise à jour périodique de la stratégie et de son plan d'action doit ainsi permettre de mieux orienter les interventions publiques, de définir les modalités d'une exploitation durable et équitable des ressources naturelles et de limiter les pressions exercées sur les écosystèmes. Parmi les priorités figurent également la protection des espèces menacées d'extinction et la réhabilitation des milieux dégradés. Dans cette perspective, la numérisation est appelée à jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie. La ministre a notamment insisté sur le développement de la plateforme nationale de la biodiversité, conçue comme un outil d'inventaire et de classification du patrimoine



biologique national. Cette plateforme doit contribuer à améliorer la connaissance de la biodiversité algérienne, dont le recensement dépasse les 27 000 espèces, en coordination avec l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) et le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN). La constitution et l'actualisation de ces données représentant un enjeu essentiel pour orienter les politiques de conservation. Une connaissance plus précise des espèces et de leur habitat permet de mieux identifier les milieux à protéger, de suivre les évolutions des écosystèmes et de disposer d'une base de référence pour les décisions publiques. Le dépôt de cette stratégie s'inscrit dans un processus plus large de renforcement de la gouvernance environnementale. Il intervient après celui, en juin dernier, de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) de l'Algérie au titre de la Convention-cadre des

Nations unies sur les changements climatiques. Ces deux démarches témoignent d'une volonté de rapprocher les politiques relatives au climat et à la biodiversité, deux enjeux étroitement liés. La préservation des écosystèmes participe au maintien des équilibres naturels, tandis que les changements climatiques exercent des pressions supplémentaires sur les espèces et leurs habitats. Leur prise en compte conjointe constitue ainsi un élément important de toute politique de développement durable. Présente à la cérémonie, la coordonnatrice résidente des Nations unies en Algérie, Savina Claudia Ammassari, a salué les efforts engagés par le pays en faveur de la préservation de la biodiversité. Elle a notamment mis en avant le rôle de la stratégie et du plan d'action dans le renforcement de la coordination entre les politiques publiques et dans une meilleure intégration des enjeux liés à la nature dans les choix économiques et territoriaux. Elle a également

appelé à faire évoluer la manière d'appréhender la biodiversité, en dépassant une vision limitée à la protection et à la conservation pour reconnaître son potentiel en matière d'innovation, d'économie circulaire et de création de valeur et d'emplois verts. La cérémonie s'est déroulée en présence du président de l'AAST, Mohamed Hichem Kara, de représentants des secteurs concernés et des deux chambres du Parlement, ainsi que de responsables d'établissements et d'organismes nationaux. La représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Natasha Van Rijn, et la représentante de

l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Irina Kouplevatskaya-Buttoud, ont également pris part à l'événement. D'ailleurs, une exposition consacrée à la richesse de la biodiversité a marqué cette rencontre, au cours de laquelle les membres de la commission chargée de l'élaboration de la stratégie ont été distingués. Avec cette feuille de route à l'horizon 2030, l'enjeu sera désormais de traduire les orientations annoncées en mesures concrètes, de renforcer la coordination entre les acteurs concernés et d'assurer un suivi régulier des actions engagées. Car au-delà des engagements internationaux et des outils de planification, la préservation du patrimoine naturel se mesurera surtout à la capacité de protéger durablement les écosystèmes et de transmettre cette richesse aux générations futures.

G. Salah Eddine

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

SAISON AGRICOLE 2026-2027

FORTE MOBILISATION POUR RÉUSSIR LA CAMPAGNE

À l'approche de la campagne agricole 2026-2027, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a appelé, lundi dernier à Alger, à une mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur afin d'assurer le bon déroulement de la saison et d'améliorer les performances de la production nationale.

Lors d'une réunion avec les directeurs des services agricoles des wilayas, consacrée aux préparatifs de la rentrée agricole, le ministre a souligné la nécessité de renforcer l'encadrement des exploitants et de leur assurer un accompagnement technique rigoureux. Une attention particulière devra être accordée à la campagne des labours-semailles, étape déterminante pour les résultats de la prochaine saison céréalière. Parmi les principaux objectifs fixés figure l'extension des superficies consacrées à la céréaliculture, l'introduction de nouvelles variétés de blé et l'élaboration d'une cartographie agricole nationale. Ces orientations s'inscrivent dans la perspective d'une



politique agricole reposant sur des données précises et des bases scientifiques, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'AGRICULTEUR AU CŒUR DU DISPOSITIF

S'agissant de la campagne des labours-semailles 2026-2027, Sid Ali Khaldi a insisté sur la nécessité de valoriser et de protéger les agriculteurs, considérés comme des

acteurs centraux de la chaîne de production. La réussite de cette campagne repose notamment sur la disponibilité des moyens nécessaires, dont les semences, les engrais, les équipements agricoles, la mécanisation et les financements, ainsi que sur l'extension des terres mises en culture.

Le ministre a également appelé à accorder une priorité particulière à l'amélioration de la qualité de la production et à l'augmentation des

rendements à l'hectare. Cet objectif suppose une meilleure maîtrise des itinéraires techniques, une utilisation adaptée des semences et des engrais, ainsi qu'une exploitation optimale de données agricoles fiables. Celles-ci devront être intégrées au système national de données agricoles dans le respect des principes de responsabilité et de redevabilité.

Sur le plan opérationnel, le ministre a préconisé d'engager suffisamment tôt la préparation des sols afin de tirer le meilleur parti des premières précipitations. Il a également insisté sur le respect des calendriers de semis et des itinéraires techniques, ainsi que sur l'anticipation de la mise en place des dispositifs d'irrigation d'appoint.

À travers ces orientations, les autorités entendent réunir les conditions nécessaires à une campagne agricole performante, en misant sur l'amélioration des rendements, la mobilisation des moyens de production et une gestion d'avantage fondée sur les données. L'enjeu est de consolider les capacités productives nationales et de renforcer durablement la sécurité alimentaire du pays.

Zineb Bouzid

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-ITALIEN LA COOPÉRATION DANS LA MÉCANISATION AGRICOLE EN DÉBAT

Les opportunités de coopération dans le domaine de la mécanisation agricole comme axe majeur de la modernisation du secteur agricole algérien ont été au centre d'un forum économique algéro-italien qui s'est tenu lundi dernier à Alger.

Intervenant à cette occasion, le directeur de l'investissement agricole au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Zahreddine Salhi, a indiqué que l'Algérie misait sur l'accélération de la mécanisation agricole pour optimiser les opérations de récolte et réduire les pertes post-récolte, notamment à travers l'introduction de nouvelles technologies et le développement de l'agriculture de précision.

Il a cité, à ce titre, le recours aux drones, à la télédétection et à l'intelligence artificielle, ainsi qu'aux systèmes d'irrigation économes en eau, particulièrement dans les grands périmètres agricoles du sud du pays.

M. Salhi a également relevé les possibilités de coopération avec les partenaires étrangers,

notamment italiens, dans le domaine de la mécanisation et de la modernisation des exploitations agricoles, citant le mégaprojet agro-industriel algéro-italien dans la wilaya de Timimoun comme un modèle de partenariat dans ce domaine.

De son côté, la directrice générale adjointe des relations commerciales bilatérales avec les pays européens au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Louisa Nesnes, a énuméré les créneaux pouvant contribuer à diversifier les échanges entre l'Algérie et l'Italie, notamment les équipements et machines agricoles, ainsi que les matériaux de construction. L'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, a relevé, de son côté, que cette mission s'inscrit dans la continuité des échanges bilatéraux dans le secteur agricole.

Elle a indiqué que l'Algérie connaît une transformation de son secteur agricole, avec l'augmentation de la production et l'extension des surfaces cultivées dans le sud du pays, soulignant que "l'expérience et les technologies italiennes peuvent apporter une

contribution concrète" dans ce domaine.

Organisée les 28 et 29 septembre à Alger par l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE), en collaboration avec FederUnacoma, une mission italienne réunissant des entreprises actives dans les machines agricoles, la numérisation, l'irrigation intelligente, les pépinières de fruits et légumes et le stockage, est en visite à Alger pour participer au forum, à des rencontres B2B et visiter des fermes agricoles. Selon Mme Schiavo, la mission devrait "favoriser le développement de partenariats industriels et les échanges de savoir-faire entre les opérateurs des deux pays".

Pour sa part, Fabio Ricci, représentant de FederUnacoma, la Fédération italienne des fabricants de machines agricoles, de matériels de jardinage et de leurs composants, a souligné le potentiel de partenariat entre les entreprises des deux pays, notamment à travers le transfert de technologies et la mise en place de solutions adaptées aux besoins du secteur agricole algérien. **APS**

LE CREA ET L'OAT EXAMINENT LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ARABE

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a reçu le directeur général de l'Organisation arabe du travail (OAT), Fayez Ali Al-Mutairi, et la délégation l'accompagnant, avec lesquels il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique arabe, indique un communiqué du CREA.

Lors de cette rencontre, tenue mardi dernier au siège du Conseil, M. Moula a souligné l'importance de mutualiser les efforts et d'intensifier l'action commune afin de développer davantage les

relations économiques entre les pays arabes, notamment à travers l'accroissement des échanges commerciaux et le renforcement des investissements intra-arabes, contribuant ainsi à une meilleure intégration économique et à un développement durable dans la région, selon le communiqué.

Il a également insisté sur la nécessité de passer de la coopération et de la concertation à la concrétisation de projets et de partenariats économiques, en valorisant les capacités et les

potentialités dont disposent les pays arabes et en renforçant la présence des entreprises arabes sur les différents marchés de la région, au service des intérêts communs et d'une plus grande intégration économique arabe.

M. Moula a mis en avant l'importance d'ancrer la culture du dialogue et de la confiance entre les différentes parties prenantes de l'écosystème économique, notamment les pouvoirs publics, les représentants du patronat et ceux des travailleurs, affirmant que la convergence des visions et cette volonté

de travailler ensemble permettent de mieux répondre aux enjeux économiques et sociaux, de soutenir l'investissement et la production, de renforcer la compétitivité des entreprises et de favoriser la création d'emplois.

De son côté, M. Al-Mutairi a souligné l'importance de poursuivre la concertation et la coordination, de favoriser le partage d'expériences et d'expertises et de renforcer le rôle des institutions économiques et sociales au service du développement, ajoute la même source. **APS**

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN VIEL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE
**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE CHAÏB KHAYAT, SECTEUR DE LA
GRANDE HISTOIRE DE PAUL ALGER16

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

18^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER

LA BD FAIT SON SHOW AUJOURD'HUI

L'Esplanade de Riadh El Feth s'apprête à vivre cinq jours au rythme du 9e art. La 18e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) s'ouvre, aujourd'hui, avec le roman graphique à l'honneur et une programmation qui conjugue création artistique, découverte culturelle et échanges entre auteurs de différents horizons.

Pendant cinq jours, Alger deviendra ainsi un point de rencontre pour les auteurs, scénaristes, dessinateurs et passionnés de bande dessinée, venus partager leurs univers et présenter leurs dernières créations. Au-delà de l'exposition des œuvres, le festival entend offrir au public une immersion dans les multiples expressions du 9e art, à travers des ateliers pédagogiques, des animations, des rencontres professionnelles et des espaces de découverte ouverts à différents publics.

Placée sous le thème évocateur « Le roman graphique : carrefour de l'image et du verbe », cette édition met en lumière une forme de narration qui associe la force du dessin à la profondeur du récit. À la croisée de la littérature et de l'expression graphique, le roman graphique occupe une place particulière dans le paysage éditorial contemporain, en abordant des sujets variés à travers des univers visuels et narratifs singuliers. Un choix thématique qui invite à explorer les possibilités de la bande dessinée, mais aussi sa capacité à raconter les sociétés, à transmettre des mémoires et à faire dialoguer les cultures. Cette ouverture se reflète également dans la participation internationale, avec la présence de la Palestine, de la Tunisie, des États-Unis, du Japon, de la République démocratique du Congo, ainsi que de pays membres du réseau des Instituts culturels européens (EUNIC). Cette diversité géographique permettra de faire découvrir au public différentes traditions graphiques et approches du récit, tout en favorisant les échanges entre créateurs et professionnels du secteur.

Dès la première journée, la traditionnelle visite du village du festival et la cérémonie inaugurale donneront le coup d'envoi des festivités. Les visiteurs pourront ensuite parcourir les espaces des partenaires, découvrir les expositions, prendre part aux ateliers pédagogiques et profiter des zones ludiques, notamment celles consacrées aux jeux vidéo. Autant d'activités destinées à faire du FIBDA un rendez-vous accessible aussi bien aux lecteurs avertis qu'aux familles, aux jeunes visiteurs et aux

curieux désireux de découvrir les différentes facettes de la bande dessinée.

Les conférences thématiques viendront enrichir la programmation à partir du troisième jour. Plusieurs sujets seront abordés, de l'histoire du 9e art à la valorisation du patrimoine algérien, en passant par le phénomène du manga et les spécificités du roman graphique. Les échanges consacrés aux expériences italienne, égyptienne, congolaise et américaine permettront notamment de croiser les regards sur les

pratiques artistiques, les formes de narration et les évolutions de la bande dessinée dans différents contextes culturels.

Le programme prévoit également des masterclasses adaptées à différents âges et niveaux, offrant aux participants l'occasion d'approfondir leurs connaissances et de découvrir les méthodes de travail des professionnels. Le concours de cosplay, devenu un rendez-vous attendu des amateurs, apportera quant à lui une dimension participative à l'événement, en donnant aux passionnés l'occasion d'incarner leurs personnages favoris et de prolonger l'expérience des univers dessinés au-delà des pages.

Des hommages seront, par ailleurs, consacrés à des figures contemporaines et à des pionniers disparus de la bande dessinée. Ces moments de reconnaissance permettront de rappeler le rôle des artistes qui ont contribué à façonner le 9e art, à renouveler ses codes et à élargir son public. Ils souligneront également l'importance de préserver et de transmettre un patrimoine graphique qui témoigne, à sa manière, des évolutions culturelles et sociales. À travers cette 18e édition, le FIBDA confirme sa vocation de plateforme de rencontre entre créateurs, professionnels et public. En plaçant le roman graphique au centre de sa programmation, le Festival met en avant les liens entre le texte et l'image, tout en ouvrant un espace de dialogue entre les sensibilités artistiques et les cultures. Cinq jours durant, Riadh El Feth sera le théâtre d'une célébration du dessin, de l'imaginaire et des multiples façons de raconter le monde.

Zineb Bouzid

Participation internationale :
Palestine, Tunisie, États-Unis, Japon, République démocratique du Congo et des pays membres du réseau des Instituts culturels européens (EUNIC).



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



NUMÉROS
UTILES

MANGER PIMENTÉ FAIT-IL VRAIMENT MAIGRIR ?

Le piment est souvent présenté comme un allié naturel pour perdre du poids. Sa molécule active, la capsaïcine, peut effectivement provoquer une légère augmentation de la dépense énergétique. Mais entre cette réaction physiologique et une véritable perte de kilos, l'écart reste important. Alors, le piment peut-il réellement aider à maigrir ?

LE PIMENT NE FAIT PAS FONDRE LES GRAISSES

La réponse est claire : manger pimenté ne suffit pas à perdre du poids. Cette idée repose principalement sur les propriétés de la capsaïcine, le composé responsable de la sensation de chaleur et de brûlure caractéristique du piment. Après avoir consommé un aliment très épicé, l'organisme peut légèrement augmenter sa production de chaleur. Ce phénomène, appelé thermogénèse, entraîne une petite hausse de la dépense énergétique. Le corps consomme donc temporairement un peu plus d'énergie. Cette réaction explique également pourquoi certaines personnes ont chaud, transpirent ou voient leur visage rougir après un repas particulièrement relevé. Mais ces manifestations ne signifient pas que l'organisme est en train de brûler une grande quantité de graisse. La hausse de la dépense énergétique provoquée par la capsaïcine reste en effet modeste. Elle ne suffit pas à elle seule à provoquer une perte de poids notable ou à compenser durablement les apports alimentaires. Autrement dit, même si le piment influence légèrement le métabolisme, son effet est beaucoup trop limité pour être considéré comme une véritable méthode minceur.

POURQUOI LE PIMENT DONNE-T-IL ALORS L'IMPRESSION DE « BRÛLER » LES GRAISSES ?

La confusion vient notamment de la sensation provoquée par les aliments très épicés. Lorsqu'elle entre en contact avec l'organisme, la capsaïcine stimule des récepteurs sensibles à la chaleur. Le cerveau reçoit alors un signal comparable à celui provoqué par une température élevée. Le corps réagit : sensation de chaleur, transpiration, rougeur du visage ou accélération temporaire de certaines réactions physiologiques. Cette impression de « brûlure » est donc bien réelle, mais elle ne correspond pas à une destruction massive des graisses. Transpirer davantage ne signifie pas non plus perdre davantage de graisse. La transpiration permet avant tout de réguler la température corporelle. Une variation du poids immédiatement après avoir beaucoup transpiré correspond essentiellement à une perte d'eau, qui est ensuite compensée lorsque l'organisme se réhydrate. Le piment peut donc provoquer une sensation

intense et une réaction métabolique mesurable, sans pour autant transformer un repas en séance de combustion des graisses.

LE PIMENT PEUT-IL QUAND MÊME AIDER À MANGER MOINS ?

C'est probablement sur ce point que le piment pourrait avoir un intérêt indirect. Un plat très épicé peut parfois ralentir le rythme auquel une personne mange. Lorsque la sensation de chaleur ou de brûlure est importante, les bouchées peuvent être espacées davantage et le repas peut durer plus longtemps. Ce délai supplémentaire peut laisser davantage de temps aux signaux de satiété pour être pris en compte. Certaines personnes peuvent ainsi avoir l'impression d'être rassasiées plus rapidement ou avoir moins envie de se resservir. Mais cet effet n'est ni systématique ni suffisamment important pour considérer le piment comme un coupe-faim. Les habitudes alimentaires jouent un rôle majeur. Une personne habituée depuis longtemps aux aliments épicés peut, par exemple, ne pas ralentir du tout son repas. Il faut donc éviter de présenter le piment comme une solution permettant de contrôler automatiquement l'appétit.

UN PLAT PIMENTÉ N'EST PAS FORCÉMENT LÉGER

Autre piège : confondre le piment avec l'ensemble du plat dans lequel il est utilisé. Le piment lui-même peut être consommé en petite quantité et apporter relativement peu d'énergie. Mais il accompagne souvent des préparations dont la composition est beaucoup plus riche. Une sauce pimentée peut notamment contenir de l'huile, du sucre ou d'autres ingrédients particulièrement caloriques. Dans ce cas, le faible effet de la capsaïcine sur la dépense énergétique ne change pas grand-chose au bilan global du repas. Un plat très relevé n'est donc pas automatiquement compatible avec un objectif de perte de poids. Pour évaluer l'intérêt d'un repas, il faut regarder sa composition dans son ensemble : quantité, qualité des aliments, présence de protéines, légumes, féculents et matières grasses, mais aussi portions consommées. Le piment peut toutefois être intéressant pour donner davantage de goût à certains plats et éviter de dépendre systématiquement des sauces

ou d'ajouts très riches pour relever une préparation.

PEUT-ON PERDRE DU POIDS SIMPLEMENT EN AJOUTANT DU PIMENT ?

Non. Ajouter régulièrement du piment à ses repas ne suffit pas à entraîner une perte de poids significative. La gestion du poids dépend avant tout de l'ensemble des habitudes quotidiennes. L'alimentation, le niveau d'activité physique, le sommeil et la régularité des habitudes ont beaucoup plus d'importance qu'un seul ingrédient. Le piment peut parfaitement trouver sa place dans une alimentation équilibrée. Il peut apporter du goût et, chez certaines personnes, contribuer indirectement à ralentir la prise alimentaire. Mais son effet sur la dépense énergétique reste trop faible pour provoquer à lui seul une véritable perte de poids. Il faut également se méfier des promesses présentées sur les réseaux sociaux autour des aliments « brûle-graisses ». Aucun aliment ne transforme instantanément les réserves de graisse en énergie simplement parce qu'il provoque une sensation de chaleur.

ET POUR PERDRE DU VENTRE ?

Le même raisonnement s'applique à la graisse abdominale. Le piment ne permet pas de cibler spécifiquement les graisses situées au niveau du ventre. Même lorsque la perte de masse grasse se produit, l'organisme ne choisit pas une zone précise dans laquelle il va puiser. La répartition de cette perte dépend notamment de nombreux facteurs individuels. Ainsi, ajouter du piment à un repas ne permet pas de faire disparaître spécifiquement la graisse abdominale. Son éventuel effet sur la dépense énergétique reste général et très limité.

COMMENT INTÉGRER LE PIMENT DANS UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE ?

Le piment peut néanmoins être utilisé intelligemment en cuisine. Il permet de relever les plats et de varier les saveurs sans nécessairement augmenter fortement leur apport énergétique. Il peut accompagner des légumes, des féculents, des préparations à base de protéines ou différentes recettes maison. L'essentiel reste de ne pas considérer l'épice comme un produit minceur. Pour favoriser une perte de poids durable, il est préférable de privilégier une alimentation variée et équilibrée, des portions adaptées et une activité physique régulière.

En résumé

Le piment peut légèrement stimuler la thermogénèse et donc augmenter temporairement la dépense énergétique. Chez certaines personnes, il peut aussi ralentir la vitesse du repas et favoriser indirectement la sensation de satiété. Mais ces effets restent modestes. Manger très épicé ne suffit pas à faire fondre les graisses et ne constitue pas une méthode de perte de poids à lui seul. Le véritable enjeu repose sur l'ensemble des habitudes alimentaires et du mode de vie, plutôt que sur un aliment présenté comme miraculeux.



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

PREMIER LEAGUE

L'ÉNORME TRAHISON À 525 M€ DE MANCHESTER CITY

Manchester City se retrouve plus que jamais sous pression. Alors que le club anglais est accusé depuis plusieurs années de violations des règles financières de la Premier League, une commission indépendante l'a reconnu coupable de 114 infractions sur les 115 qui lui étaient reprochées.

La décision, révélée par *The Athletic* puis confirmée par la Premier League, concerne des faits qui se seraient produits sur une période de neuf saisons. Le club a également été reconnu coupable de plusieurs manquements concernant sa coopération avec l'enquête.

CITY CONTESTE TOUJOURS LES ACCUSATIONS

La Premier League a indiqué qu'une commission indépendante avait déclaré Manchester City coupable de principales infractions financières qui lui étaient reprochées. Une décision lourde de conséquences pour les champions d'Angleterre.



De son côté, City a immédiatement contesté les conclusions de la commission. Le club affirme être « déçu et surpris » et maintient son innocence. Les dirigeants estiment également que la décision comporte plusieurs erreurs de

droit et de fait et annoncent leur intention d'utiliser tous les recours disponibles. Pour l'instant, aucune sanction définitive n'a été annoncée. Mais le club pourrait être confronté à de lourdes conséquences dans les prochaines étapes de la

procédure.

PLUS DE 525 M€ DÉPENSÉS CET ÉTÉ

C'est surtout le mercato estival de Manchester City qui fait aujourd'hui polémique. Selon ESPN, les dirigeants du club auraient été informés dès le mois de juillet des conclusions de l'enquête concernant leur responsabilité dans plus de 100 infractions.

Malgré cela, City a poursuivi son recrutement et dépensé plus de 525 millions d'euros. Sept joueurs ont notamment rejoint le club durant l'été, parmi lesquels Enzo Fernandez, Ayyoub Bouaddi, Iliman Ndiaye, Geronimo Rulli et Elliot Anderson.

Cette situation suscite de nombreuses réactions en Angleterre. Plusieurs consultants ont critiqué la stratégie du club, tandis que certains observateurs réclament des sanctions particulièrement sévères.

Dans le vestiaire, l'inquiétude serait également grandissante. Les joueurs savent désormais que Manchester City risque une sanction importante, avec notamment la possibilité d'une lourde pénalité sportive. Le club devra donc attendre la suite de la procédure pour connaître les conséquences réelles de cette décision.

A. Amine

FORMULE 1

Esteban Ocon ne conduira pas pour l'écurie Haas en 2027

Comme pressenti ces derniers jours, le pilote français de Formule 1 Esteban Ocon et son écurie Haas ne prolongeront pas leur aventure commune, en 2027. Les deux parties l'ont annoncé conjointement.

Le pilote français de Formule 1 Esteban Ocon et l'écurie américaine Haas ont annoncé, mercredi dernier, qu'ils se sépareraient à la fin de l'année, au terme d'une saison difficile pour le Normand de 30 ans.

"Ma collaboration avec l'écurie Haas F1 Team prendra fin à l'issue de la saison 2026. Je quitte ce projet la tête haute, fier de mes performances dans des circonstances qui n'ont pas toujours été simples", a écrit sur son compte X le Tricolore, en soulignant que "ce n'était absolument pas la fin de (sa) carrière en Formule 1".

"TGR Haas F1 Team et Esteban Ocon vont se séparer à l'issue du Championnat du monde 2026", a sobrement annoncé l'équipe américaine dont les monoplaces sont motorisés par Ferrari et dont les châssis bénéficient de l'expertise de Toyota.

"Je voudrais remercier Esteban pour tout ce à quoi il a contribué au sein de l'équipe depuis qu'il l'a rejointe en 2025", a commenté le directeur de Haas, Ayao Komatsu, saluant le "professionnalisme et l'implication" du Français, qui a gagné un Grand Prix de F1, en 2021 en Hongrie, avec l'équipe Alpine.

Ocon a indiqué dans son post sur X que sa saison 2026 était difficile "pour diverses raisons et facteurs indépendants de ma volonté et hors de mon contrôle". Le natif d'Evreux compte actuellement sept points au classement provisoire des pilotes (16e) quand son jeune coéquipier britannique Oliver Bearman en a 20 (13e).

"Il reste encore de nombreux Grands Prix cette saison et, comme je l'ai toujours fait, je donnerai tout au volant, pour moi-même et pour mon équipe. J'ai toujours autant faim de réussite", a conclu Ocon, sans dire dans quelle écurie il pourrait atterrir en 2027.



TENNIS

Alcaraz lâche une bombe sur les Grands Chelems avant son retour à Tokyo

De retour au tournoi ATP 500 de Tokyo, Carlos Alcaraz ne veut pas seulement défendre son titre. L'Espagnol a également pris position sur l'avenir du format des tournois du Grand Chelem avec une déclaration qui ne passe pas inaperçue.

Un an après son sacre à Tokyo, Carlos Alcaraz retrouve le court japonais avec de grandes ambitions. Opposé à Alex Michelsen pour son entrée en lice, le Murcien poursuit son retour après sa blessure au poignet droit. Depuis son retour à l'US Open, son état physique suscite certaines interrogations, notamment autour de son service. Mais le champion espagnol se montre serein. « Mon poignet va de mieux en mieux chaque jour », a-t-il déclaré et rapporté par Punto de Break.

"Carlotto" assure également s'entraîner normalement et veut surtout retrouver progressivement son meilleur rythme.

Interrogé sur les discussions concernant

une possible réduction des matchs des Grands Chelems au meilleur des trois sets, Carlos Alcaraz n'a pas hésité à afficher son désaccord. « Si on enlève le meilleur des cinq sets, on anéantit l'héritage des tournois du Grand Chelem », a-t-il lancé. Pour lui, les cinq sets représentent bien plus qu'une simple durée de match. Ils exigent endurance, adaptation tactique, résistance mentale et gestion physique.

Sur cinq sets, un favori dispose également de davantage de temps pour inverser une rencontre mal engagée. C'est notamment un avantage pour des joueurs comme Alcaraz ou Jannik Sinner, capables d'imposer progressivement leur rythme. Alors que le tennis cherche à moderniser son calendrier et à limiter les matchs interminables, Alcaraz défend donc une ligne claire : « Il ne faut pas perdre ce qui rend les Grands Chelems différents des autres tournois. »



CYCLISME

Tadej Pogacar est forfait pour l'Euro

C'est désormais officiel : Tadej Pogacar ne disputera pas les championnats d'Europe de cyclisme sur route. Alors qu'un forfait jusqu'en fin de saison était attendu suite à sa fracture de la clavicule subie à la Vuelta, le doute s'était immiscé après que le Slovène ait reçu le feu vert de son chirurgien pour reprendre la compétition. Mais son équipe, UAE Team Emirates, avait directement calmé le jeu en déclarant qu'aucun risque ne serait pris. « On comprend tout à fait qu'il veuille être présent, mais c'est trop tôt. La santé passe avant tout, donc ça n'arrivera pas », avait affirmé Mauro Giannetti dans les colonnes de la *Gazzetta dello Sport*. Et c'est désormais officiel : la Slovénie a dévoilé sa sélection pour l'Euro, ce mercredi, et Pogacar n'en fait pas partie. Primož Roglič, Jan Tratnik, Jakob Omerzel, Gal Glivar, Matevž Govekar, Luka Mezgec, Matej Mohorič et Domen Novak composeront l'équipe slovène, ce qui met définitivement fin aux spéculations.



FOOTBALL / LIGUE 2 AMATEUR (3^e JOURNÉE)

NAHD-RCK ET CAB-MSPB, LES DERBIES À SUIVRE

La troisième journée de la Ligue 2 amateur, prévue ce week-end, sera marquée par plusieurs affiches intéressantes, notamment les derbies NA Hussein Dey - RC Kouba dans le groupe Centre-Ouest et CA Batna - MSP Batna dans le groupe Centre-Est.

Ces deux confrontations entre voisins devraient attirer l'attention, compte tenu de la rivalité qui existe entre les différents protagonistes. D'autres rencontres, comme USM Annaba - Paradou AC et MC Saïda - ASM Oran, s'annoncent également très disputées.

LES CO-LEADERS DU CENTRE-OUEST EN DÉPLACEMENT

Leader du groupe Centre-Ouest avec six points, le RC Kouba tentera de poursuivre son sans-faute face au NA Hussein Dey. Le Raed aura ainsi l'occasion de décrocher une troisième victoire consécutive et de conforter sa première place.

L'USM Blida, qui compte également six points, effectuera pour sa part un déplacement difficile chez le GC Mascara, troisième avec quatre unités. Un match qui



pourrait permettre au classement de connaître quelques changements. Le MC Saïda accueillera l'ASM Oran dans un duel entre deux formations ambitieuses, alors que le WA Mostaganem recevra la JSM Tiaret dans une autre affiche intéressante. De son côté, l'USM El Harrach aura une belle occasion de confirmer son bon début de saison avec la réception de la JS

Taghit, nouveau promu. L'ESM Koléa, qui a récupéré trois points sur tapis vert après le forfait du RC Arbaâ, lors de la précédente journée, accueillera le MC El Bayadh.

L'ES Mostaganem, quant à elle, se déplacera chez le nouveau promu, l'IRB Sidi M'Barek, qui compte déjà une victoire et tentera de profiter de l'avantage du terrain pour améliorer son capital.

Enfin, la rencontre WA Tlemcen - RC Arbaâ a été reportée à une date ultérieure à la demande des deux clubs. Le RCA, qui a déclaré forfait lors des deux premières journées, traverse une situation difficile. La commission de l'organisation sportive lui a d'ailleurs infligé une déqualification de trois points, le faisant chuter au classement.

DÉFAITES INTERDITES À BATNA

Dans le groupe Centre-Est, tous les regards seront tournés vers le derby de Batna entre le CA Batna et le MSP Batna. Les deux formations, qui ont connu une entame de saison compliquée, auront besoin d'un résultat positif pour lancer véritablement leur championnat et éviter de s'enfoncer dans la crise. Autre derby à suivre, celui entre la JSMS et le NRB Ouled Braham, qui promet également une belle bataille entre deux équipes voisines. L'affiche USM Annaba - Paradou AC devrait également tenir toutes ses promesses entre deux anciens pensionnaires de l'élite.

L'US Chaouia, de son côté, accueillera l'AS Khroub dans un match où les locaux, avec un seul point au compteur, tenteront de faire

tomber l'un des co-leaders.

Le MO Béjaïa est le seul des cinq co-leaders à évoluer à domicile lors de cette journée. Il accueillera l'IRB Nezaia avec l'objectif de profiter de cet avantage pour prendre les commandes du groupe.

Le MO Constantine, dixième avec deux points, recevra la lanterne rouge, le CR Béni Thour, tandis que le NC Magra effectuera un déplacement sur le terrain du NRB Tégghma.

Enfin, la JSD Jijel cherchera à réagir après sa dernière défaite, lors de la réception de la JS Azazga. Le nouveau promu vient, de son côté, de décrocher sa première victoire en battant la JSM Skikda. Une rencontre qui s'annonce donc particulièrement indécise.

A. Amine

QUALIFICATIONS CAN U23

La sélection algérienne à pied d'œuvre en Afrique du Sud

La sélection nationale U23 est à pied d'œuvre à Johannesburg, en Afrique du Sud, pour entamer son deuxième étape de préparation, en prévision du deuxième tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations U23 - 2027, en novembre prochain, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Pour ce regroupement, le sélectionneur national, Rafik Saïfi, va compter sur 24 joueurs, avec l'intégration de trois nouveaux éléments, Abdelaziz Kahia, Mohamed Bouderbala et Wael Guerroudja, qui remplacent Abdelmalek Kelalech, Mohamed Ramadaoui et Willem Boussaid, précise l'instance

fédérale sur son site officiel. La première rencontre amicale entre l'Algérie et l'Afrique du Sud est programmée, aujourd'hui à Durban, alors que la seconde aura lieu le dimanche 4 octobre toujours à Durban. Avant de rallyer l'Afrique du Sud, la sélection algérienne a bouclé, samedi dernier, sa première étape entamée à Alger, le 21 septembre 2026, dans le cadre de son programme de préparation, en prévision des prochaines échéances officielles. L'Algérie sera opposée, lors du deuxième tour des qualifications de la CAN-2027, au vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et l'Eswatini.

BADMINTON/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U19

L'équipe nationale remporte la médaille d'argent

La sélection algérienne de badminton des moins de 19 ans (U19) a terminé à la deuxième place du championnat d'Afrique de la catégorie, en s'adjugeant la médaille d'argent, après sa défaite face à l'Afrique du Sud (55-41), en finale disputée mardi dernier au Caire. Les jeunes badistes algériens ont livré une prestation solide lors de cette finale, mais la fatigue physique a pesé dans l'issue de la rencontre, notamment après les efforts consentis en demi-finale. Cette médaille d'argent constitue un résultat encourageant pour le badminton algérien, au regard du niveau affiché par les représentants nationaux tout au long de la compétition continentale. Pour atteindre la finale, l'Algérie avait éliminé le Ghana au terme d'une demi-finale disputée, remportée sur le score de deux manches à une (55-54), avec un seul point d'écart. De son côté, l'Afrique du Sud avait validé son billet pour la finale en s'imposant face à Maurice (55-52). La sélection algérienne avait également franchi le tour précédent en dominant l'Ouganda par 2 manches à 0. Les épreuves individuelles ont débuté hier, avec l'ambition pour nos représentants de poursuivre leur parcours et d'obtenir de nouveaux résultats dans cette compétition. La délégation algérienne engagée dans ce championnat continental est composée, chez les garçons, de Mourad Afrai, Mohamed Boufenniche, Ayoub Rayane Daoud, Oussama Keddou, Sid Ali Saidani et Faouzi Ziane. Chez les filles, elle comprend Yasmine Bouaouich, Tinhinane Chila, Chiraz Halimi, Inès Madi, Rahma Salem et Douaa Intissar Touati.

CYCLISME - GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER

20 formations de 15 pays au départ



TROIS ÉTAPES AU PROGRAMME

La première étape, longue de 115,12 km, reliera Rouiba à Zemmouri, dans la wilaya de Boumerdes, avec un retour vers Rouiba pour l'arrivée. La deuxième étape, sur 134,52 km, partira de Bab El Oued en direction de Tipasa avant de se terminer à Zéralda. La troisième étape sera disputée en circuit fermé à Sidi Abdallah, sur une boucle de 11,41 km à parcourir dix fois.

Le programme sera complété par la Classique Djamaâ El

Djazaïr, le 3 octobre, puis par la Classique de la capitale, prévue le 9 octobre dans les rues d'Alger.

HAMZA PARMi LES FAVORIS

Le public algérien suivra particulièrement Yacine Hamza. Le sprinteur algérien s'était illustré, lors de la précédente édition, en remportant les deux premières étapes à Sidi Abdallah et Alger-Centre.

Il avait également remporté le Grand Prix d'Alger, en avril dernier, confirmant sa place parmi les meilleurs sprinteurs du continent.

Les organisateurs ont, de leur côté, annoncé avoir mobilisé les moyens nécessaires pour assurer la sécurité du parcours et le bon déroulement de cette 19e édition.

La 19e édition du Grand Prix cycliste international d'Alger se déroulera du 3 au 9 octobre avec la participation de 20 formations représentant 15 pays.

Inscrite au calendrier de l'UCI Africa Tour, en catégorie 2.2, l'épreuve réunira plusieurs sélections nationales et équipes étrangères aux côtés des formations algériennes.

L'Algérie sera représentée par six équipes, dont deux formations continentales. Sept sélections étrangères seront également au départ : Oman, Tunisie, Cameroun, Bénin, Éthiopie, Mali et Arabie saoudite.

Plusieurs équipes étrangères habituées du Tour d'Algérie, notamment Global Cycling Team, Embrace The World Team, Tarteletto-Isorex et Energun Cycling Team, participeront également à la compétition.

ARMES, MERCENAIRES ET DÉSTABILISATION LE SOUDAN ACCUSE LES ÉMIRATS

La confrontation diplomatique autour de la guerre au Soudan s'est de nouveau invitée à la tribune des Nations unies. Lundi dernier, à New York, lors de la 81^e Session de l'Assemblée générale, le représentant permanent du Soudan auprès de l'ONU, l'ambassadeur Al-Harith Idriss, a vivement contesté les déclarations de son homologue émirati, accusant Abou Dhabi de contribuer à l'aggravation du conflit par son soutien présumé aux Forces de soutien rapide (FSR).



Au cœur de son intervention, le diplomate soudanais a mis en cause le rôle des Émirats dans la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire de son pays. Il a affirmé que ce soutien était documenté par les rapports du Groupe d'experts des Nations unies chargé du suivi de la résolution 1591, ainsi que par ceux de la mission internationale d'établissement des faits. Ces références ont constitué l'un des principaux arguments avancés par Khartoum pour contester la position émirati.

Al-Harith Idriss a notamment rejeté les affirmations d'Abou Dhabi concernant sa « neutralité et innocence » dans le conflit, estimant que les exactions attribuées aux FSR contredisent cette position. Il a ainsi dénoncé ce qu'il a qualifié de « partenariat sanglant » entre les Émirats et la milice paramilitaire.

Ces accusations interviennent alors que la guerre, déclenchée en avril 2023 entre l'armée soudanaise et les FSR, continue de provoquer des déplacements massifs de

populations et de lourdes conséquences humanitaires. La question du soutien extérieur aux belligérants demeure, dans ce contexte, au centre des échanges diplomatiques et des efforts internationaux visant à mettre un terme aux hostilités. Dans son intervention, le représentant soudanais a élargi ses critiques à un ensemble de pratiques qu'il attribue aux Émirats et qu'il considère comme participant à la déstabilisation du Soudan et de son environnement régional. Le diplomate a également accusé Abou Dhabi de chercher à établir une administration parallèle à Nylala, dans le Darfour du Sud, et de recourir à des mercenaires étrangers pour combattre les forces armées soudanaises. Il lui a, en outre, imputé des opérations présumées de falsification de la monnaie nationale et de contrebande de minerais stratégiques. Les infrastructures essentielles n'ont pas été épargnées par ses accusations. Al-Harith Idriss a évoqué des actes présumés

de sabotage visant les réseaux énergétiques, les installations électriques et les systèmes d'approvisionnement en eau, ainsi que des attaques contre des barrages et des entrepôts de denrées alimentaires. Il a également dénoncé la diffusion d'informations qu'il juge trompeuses, notamment au sujet d'allégations d'utilisation d'armes chimiques.

L'ensemble de ces accusations a été présenté par le représentant soudanais comme les éléments d'une stratégie de déstabilisation dépassant le seul champ militaire.

LE SOUDAN PLAIDE POUR UNE PAIX « JUSTE »

Pour étayer ses déclarations, Al-Harith Idriss a affirmé que les réseaux de soutien extérieur aux FSR avaient été mis en évidence dans plusieurs rapports internationaux. Il a notamment évoqué des éléments relatifs à des sociétés enregistrées aux Émirats, dont certains acteurs auraient recruté des mercenaires et organisé le transport de matériel militaire vers les zones de combat. La question des approvisionnements extérieurs occupe une place importante dans l'analyse internationale du conflit. Un rapport récent de la mission internationale indépendante d'établissement des faits, publié le 23 septembre 2026 sous le titre « Alimenter le conflit au Soudan : les facteurs externes », examine notamment le rôle des acteurs étrangers et les circuits de soutien qui contribuent à prolonger les hostilités.

Les responsabilités attribuées aux différents acteurs extérieurs demeurent cependant

contestées. Les Émirats ont rejeté les accusations soudanaises, tandis que les échanges à l'ONU illustrent la difficulté de parvenir à une lecture commune des causes et des prolongements du conflit. Dans une autre intervention devant la même Assemblée générale, le ministre soudanais des Affaires étrangères, Mohieldin Salim Ahmed Ibrahim, a appelé à l'instauration d'une paix « juste » dans son pays. Il a insisté sur la nécessité de mettre fin aux ingérences extérieures et aux flux d'armes et de mercenaires, qu'il considère comme des obstacles majeurs à un règlement durable du conflit. « Le Soudan est une nation éprise de paix, mais nous aspirons également à une paix juste », a déclaré le chef de la diplomatie soudanaise. Il a estimé qu'une paix durable resterait difficile à instaurer tant que persisteraient « des ingérences extérieures », notamment « l'afflux d'armes et de mercenaires » à travers les frontières du pays.

À travers ces interventions, les responsables soudanais ont placé la question des soutiens extérieurs au centre de leur argumentaire diplomatique. Pour Khartoum, l'arrêt des combats ne saurait suffire sans une action visant à interrompre les circuits d'approvisionnement militaire et à empêcher toute intervention susceptible de prolonger la guerre. Reste que la recherche d'une issue politique se heurte à la multiplicité des acteurs impliqués, aux divergences entre les parties et aux rivalités régionales. Dans ce contexte, la tribune onusienne demeure un espace de confrontation diplomatique, mais aussi l'un des cadres où se joue la recherche d'un règlement à un conflit dont les conséquences continuent de peser lourdement sur la population soudanaise.

G. Salah Eddine

VENTES EN BERNE, PUIS POLÉMIQUE... Sansal, quand le livre ne suffit plus

Il y a des écrivains qui laissent leurs livres parler pour eux. Et puis, il y a ceux dont la parole médiatique finit par prendre le dessus sur l'œuvre. Boualem Sansal semble, aujourd'hui, s'inscrire dans cette seconde logique.

Quelques mois après la publication de *La Légende*, récit consacré à son incarcération en Algérie, l'écrivain revient régulièrement dans l'actualité à travers des déclarations toujours plus provocatrices. Invité, le 18 septembre sur Radio J, il a affirmé que le président Abdelmadjid Tebboune était « Hitler en pire », avant de reconnaître, après la remarque de la journaliste, qu'une telle comparaison ne pouvait pas réellement être faite. Il a expliqué que « c'est la colère » qui l'avait conduit à cette déclaration.

Une nouvelle formule choc, donc, qui aura rapidement relancé le cycle médiatique autour de son nom. Mais une question demeure : lorsque le livre ne suffit plus à occuper l'espace médiatique, faut-il nécessairement revenir à la provocation pour continuer à faire parler de soi ?

QUAND LE LIVRE LAISSE PLACE À LA POLÉMIQUE

La Légende, publié chez Grasset, le 2 juin 2026, avait bénéficié d'une importante campagne de promotion. Le tirage initial avait atteint 150.000 exemplaires et Hachette Livre avait accordé à l'auteur un à-valoir d'un million d'euros. Selon NielsenIQ BookData, le livre s'était vendu à 48.000 exemplaires, au 20 août.

L'ouvrage avait pourtant connu un démarrage important, avec près de 17.000 exemplaires vendus durant sa première semaine, avant de sortir rapidement du Top 5 des ventes en France.

Ces chiffres peuvent naturellement être interprétés différemment par l'auteur ou son éditeur. Ils témoignent cependant d'une forte exposition médiatique autour du livre. Et, quelques mois après sa sortie, ce n'est plus seulement l'ouvrage qui fait parler : ce sont surtout les déclarations de son auteur sur l'Algérie.

L'ALGÉRIE, TOUJOURS AU CENTRE

Pourtant, Sansal n'est pas un observateur étranger arrivé de l'extérieur pour découvrir ce pays. Il est né en Algérie, y a suivi des études d'ingénieur, obtenu un doctorat d'écono-



mie et commencé sa carrière. Il a également exercé les fonctions de haut fonctionnaire au ministère de l'Industrie à Alger, avant d'être limogé en 2003.

Son parcours est donc profondément lié à l'Algérie. C'est dans ce pays qu'il a grandi, étudié, travaillé et construit les premières bases de son parcours intellectuel et professionnel. C'est précisément ce parcours qui rend d'autant plus frappant le contraste avec certaines de ses prises de parole actuelles. Critiquer un pouvoir, dénoncer des dérives ou exprimer un désaccord est une chose. Mais réduire sans cesse son pays d'origine à ses seules failles, ses conflits et ses condamnations en est une autre.

À force de revenir sur ses griefs et ses accusations, Sansal donne ainsi le sentiment d'avoir fait de l'Algérie le principal décor de sa confrontation avec le pouvoir et le principal sujet de ses interventions médiatiques.

DE L'ÉCRIVAIN... PERSONNAGE MÉDIATIQUE

La liberté de parole appartient naturellement à l'écrivain comme à tout citoyen. Mais la liberté de ton ne dispense pas de la responsabilité des mots. La comparaison avec Hitler, reconnue ensuite comme impossible à établir par son propre auteur, illustre jusqu'où peut aller la surenchère verbale lorsqu'elle devient le ressort principal d'une intervention médiatique.

Le problème n'est donc plus seulement ce que Sansal écrit, mais la place progressivement occupée par la polémique autour de son œuvre. Lorsque les déclarations fracassantes prennent le dessus sur les livres, l'écrivain risque de devenir lui-même le spectacle médiatique. Et c'est peut-être là que se trouve le paradoxe : plus Sansal multiplie les attaques contre son pays d'origine, plus son image publique semble se construire autour de la polémique plutôt qu'autour de la littérature.

UNE RECONNAISSANCE QUI NE DOIT PAS EFFACER LES ORIGINES

Sansal est aujourd'hui reconnu dans certains cercles littéraires français et européens. Il a notamment été élu à l'Académie française, en janvier 2026, après avoir reçu plusieurs distinctions littéraires en France et en Europe. Mais une reconnaissance acquise ailleurs ne devrait jamais conduire à effacer ce qui a précédé.

Avant les distinctions, les prix et les consécration, il y a eu un homme formé en Algérie : un homme qui y a grandi, y a étudié, y a travaillé et y a appris les premières choses qui lui ont permis de construire son parcours. Il est reconnu là où l'on veut bien le reconnaître et là où certains choisissent aujourd'hui de mettre en avant sa voix lorsqu'elle sert leur lecture de l'Algérie. Mais aucune reconnaissance extérieure, aussi prestigieuse soit-elle, ne peut effacer cette réalité première : c'est dans son pays d'origine qu'il a reçu une partie essentielle de ce qui lui a permis de devenir l'homme et l'écrivain qu'il est devenu.

Savoir écrire, penser et s'exprimer est d'abord le fruit d'une formation, d'une histoire et d'un environnement. Tout ce bagage acquis, il fallait le nier ou le minimiser, après qu'on lui a fait croire qu'il était un intellectuel et qu'il avait droit à un siège à l'Académie française, ce qui a fait de lui un Im-mor-tel... à cette promotion l'académicien ne se sent pas de joie, et pour montrer son envergure, sa classe, son ingratitude, il ouvre un large bec, et déverse sa diatribe contre son formateur... L'instigateur s'en saisit et dit : Mon bon Monsieur l'académicien, apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.

Car les honneurs peuvent être décernés ailleurs, les livres publiés ailleurs et la reconnaissance construite ailleurs. Mais les origines, elles, ne s'effacent pas.

ALGER 16